Chapelle de Notre Dame du Mai



vue de la chapelle, de la croix et de la mer en contrebas (voyagercommechat.com)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE

Commune(s) : Six-Fours-les-Plages

Pratique : Patrimoine naturel, culturel, bâti

Type d'usage : Lieu de visite

Thèmes : Histoire et patrimoine

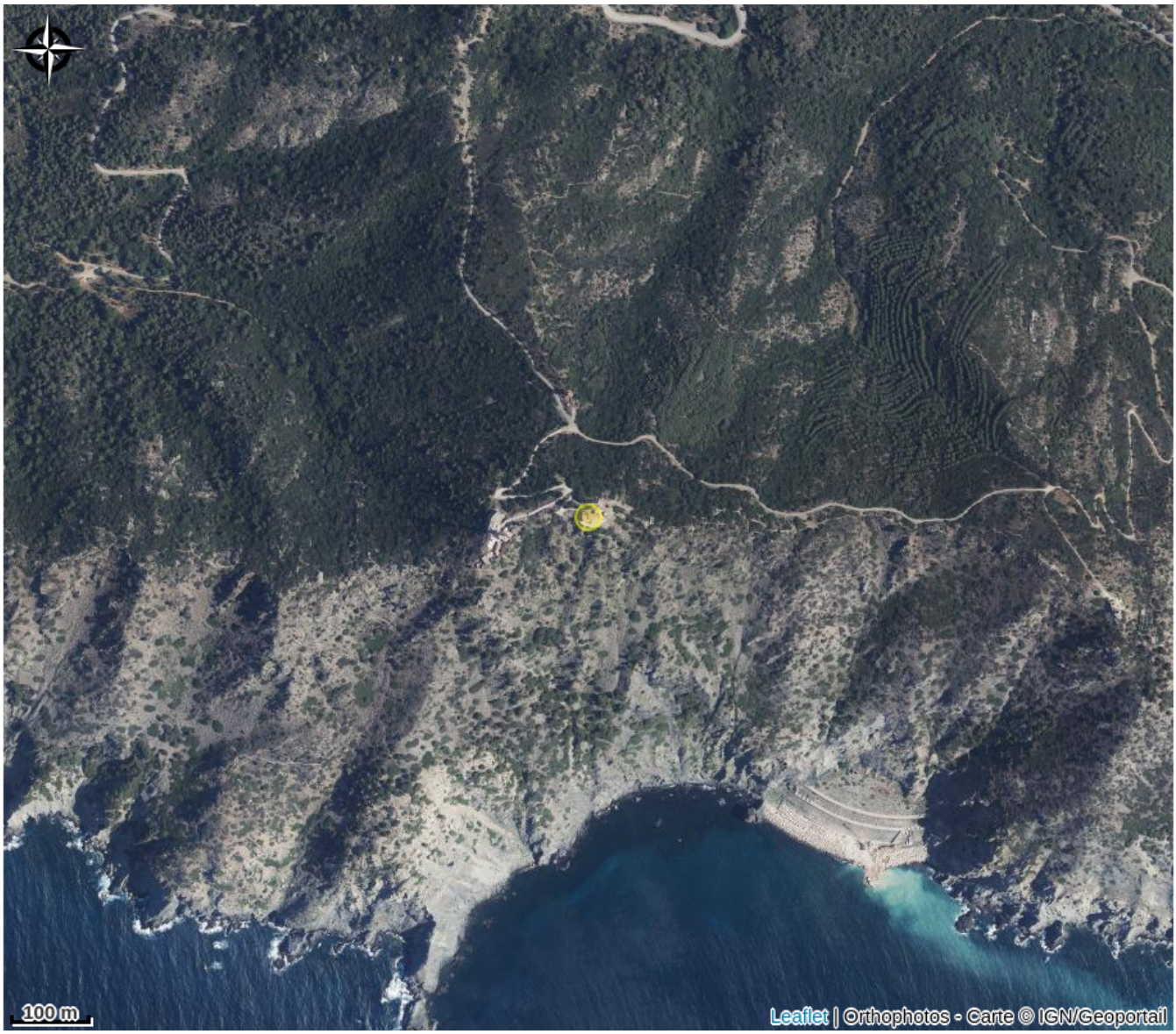
DESCRIPTIF

Cette chapelle, construite en 1625, offre une vue impressionnante sur le large et la côte.

La chapelle est située au point culminant du massif du Cap-Sicié (350m de haut), sur la commune de Six-Fours-les-Plages, d'où l'on profite d'une vue panoramique exceptionnelle. On peut admirer les îles d'Hyères, la presqu'île de Giens mais également la rade de Toulon qui s'étale au pied du Coudon, de la chaîne du mont Faron, le mont Caume, le Baou de Quatre Ouro et le Gros-Cerveau. Il y règne un climat sec et ensoleillé.

De nombreuses peintures et 75 ex-voto ont été répertoriés en l'an 2000. Les 4 grandes peintures murales du choeur ont été exécutées au début du XXème siècle par le peintre Jacobs à la demande du curé Patrici. D'autres peintures sont l'oeuvre d'autres peintres locaux, notamment celui qui représente le pèlerinage de 1866, de M. de Clinchamps, artiste peintre au Brusc.

CARTE



LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu

cueillette interdite

bivouac interdit

Emporter vos déchets

Vérifier la météo

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

CONTACTS UTILES







LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

Chapelle de Notre Dame du Mai